

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01212

Numéro SIREN : 831 962 618

Nom ou dénomination : 2B FAMILY

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2024 sous le numéro de dépôt B2024/000956

Désignation de l'entreprise 2B FAMILY EURL Néant *

Adresse de l'entreprise 17 B AVENUE DE LA LIBERATION 42340 VEAUCHE

Numéro SIRET * 83196261800011

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le	
				<u>30092023</u>	<u>30092022</u>	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net	
		1	2	3	4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010	012			
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030			
	Immobilisations financières * (1)	040	042	120 000	120 000	
Total I (5)		044	048	120 000	120 000	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070		
		Autres * (3)	072	074	3 500	3 500
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	9 197	8 563	
	Charges constatées d'avance *	092	094			
	Total II		096	098	12 697	12 063
	Total général (I+II)		110	112	132 697	132 063

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
				1	2
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		4 000	4 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		400	400
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132	90 002	72 821
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		17 363	17 181
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I		142		111 764
Provisions pour risques et charges		Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		19 363	36 962
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 570	700
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N ...)	169	172		
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176		20 933	37 662
Total général (I + II + III)		180		132 697	132 063

RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	1 496
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

CAPITAUX PROPRES

RENOIS

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2023

Page 10

Formulaire obligatoire (article 102) Septies
A vis du Code Général des Impôts

Désignation de l'entreprise 2R FAMILY EURL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
		13 0 0 9 2 0 2 3	1	13 0 0 9 2 0 2 2	2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons	209	210			
	Production vendue { biens intracommunautaires } services *	215	214			
		217	218			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *		224			
	Subventions d'exploitation reçues		226			
	Autres produits		230			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A (I)		232			
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
		Variation de stock (marchandises) *		236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240			
Autres charges externes * (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	1 742	1 682	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	244			
Rémunérations du personnel *			250			
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252			
Dotations aux amortissements *			254			
Dotations aux provisions			256			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259	262				
	260					
Total des charges d'exploitation (II)		264	1 742	1 682		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(1 742)	(1 682)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	20 000	20 000	
	Produits exceptionnels (IV)		290			
	Charges financières (V)		294	896	1 137	
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347	300			
		348				
Impôts sur les bénéfices * (VII)		306				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	17 363	17 181	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	17 363	314	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C G I) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles *		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)		324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optés-cis d'associés	247	330	1 000		
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44 septies)	986	342			
	Zone franche lit-baine (44 octies A)	987				
	Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989				
	Divers ZFA NG (44 quaterdecies)	345				
	Investissements outre-mer	344				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G		993		20 000		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	354	1 637	
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356			
	Déficits antérieurs reportables *18 ..848ont imputés sur le résultat			360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	372	1 637	

En Euros

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	25
Permanence ou changement de méthodes	25
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	26
Etat des amortissements	26
Etat des échéances des créances et des dettes	26
Composition du capital social	26
Charges à payer	26
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	27

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 132 697.18 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 17 362.52 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	120 000		
TOTAL	120 000		
TOTAL GENERAL	120 000		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			120 000	120 000
TOTAL			120 000	120 000
TOTAL GENERAL			120 000	120 000

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	3 500	3 500	
TOTAL	3 500	3 500	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	19 321	17 824	1 496	
Emprunts et dettes financières divers	42	42		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 570	1 570		
TOTAL	20 933	19 437	1 496	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	17 586			

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.0000	4 000			4 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	42
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 570
Total	1 612

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15, PCG Art 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- 2B ECONOMISTE	102 241	100.00	15 950
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

2B FAMILY

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 4 000 EUROS

SIÈGE SOCIAL : VEAUCHE (42340), 17 BIS AVENUE DE LA LIBÉRATION

LES ALLÉES DU PARC - BÂTIMENT A

831 962 618 RCS SAINT ETIENNE

**TEXTE DE LA DÉCISION D'AFFECTATION DE RÉSULTAT
PRISE PAR L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 21 DÉCEMBRE 2023
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023**

TROISIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023, s'élevant à 17 362,52 €, en totalité au compte "Autres réserves".

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

**Pour extrait certifié conforme
Baptiste BERGER
Gérant**

